

ASSESSÉ-GESVES-OHEY

Pays des Tiges et Chavées : neuf projets

Une septantaine de personnes, mandataires communaux et partenaires du GAL, ont approuvé les neuf projets de la programmation 2014-2019.

• Freddy GILLAIN

Xavier Sohet, coordinateur au Groupe d'action locale (GAL), a présenté le dossier de candidature qui sera déposé le 13 février. Chacune des fiches présente, entre autres, l'identification du projet, les objectifs à atteindre, les actions, les publics visés et le plan de financement.

1. **Agriculture.** Le projet tend vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles, en créant des moments de rencontre et en menant des expérimentations en matière de valorisation des fourrages. Un budget de 251 700 € est prévu pour ce premier dossier.

2. **Forêts et filière bois.** Il s'agit d'envisager la gestion durable des forêts, le développement de la filière bois feuillu et la structuration d'une filière sociale de valorisation de la ressource bois. Une somme de 203 550 € est inscrite au budget.

3. **Énergie verte.** Le but est de développer des filières de production énergétique en circuit court, à partir du gisement de biomasse ligneuse locale. Deux phases sont prévues, avec un premier budget de 154 750 € et un second de 81 000 €.

4. **Logement.** L'intention est de tendre vers une offre de logement adaptée tant aux jeunes qu'aux aînés : 260 400 € devraient être consacrés à ce projet.

5. **Action sociale.** Il s'agit de la prévention de l'exclusion sociale, de la santé et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics fragilisés. Et plus particulièrement les usagers des CPAS et leurs proches, dont les réfugiés mais aussi d'autres publics qui ne s'adressent pas nécessairement au CPAS. Le budget alloué à ce projet est de 168 120 €.

6. **Paysages.** Sont prévus une interprétation des paysages et le maintien de l'identité paysagère du territoire et la promotion d'un observatoire du paysage de l'Université de Namur, à Faulx-Les Tombes. Le budget est de 193 000 €.

7. **Vicigal.** Le dossier prévoit la création d'une dorsale de mobilité douce et touristique,

la filière équestre, un des projets de la programmation 2014-2019.



s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant Courrière à Perwez, en passant par Gesves et Ohey et s'intégrant dans le grand réseau Ravel. Ce dossier, ici aussi, se divise en deux phases. La première nécessiterait un budget de 68 500 €, la seconde 93 000 €.

8. **Tourisme.** Le but est de se tourner vers un tourisme vert, plus durable et familial, en collaboration avec le GAL voisin *Saveurs et patrimoine en vrai Condroz*, couvrant les communes de Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze et la maison du tourisme Condroz Famenne. Pour ce dossier, quatre axes ont été retenus pour

un montant total de 443 000 € à répartir entre les deux GAL. Celui des *Tiges et Chavées* obtiendrait 189 857 €.

9. **Filière équestre.** Il est question de perspectives de projet de coopération internationale, en collaboration avec l'association Galo Condroz. Le budget serait de 100 000 €.

Le budget total est de 2 158 777 €. L'Europe prendrait 971 450 € à sa charge, la Région wallonne se chargerait du même montant. Les trois communes prendraient les 215 878 € à leur charge, avec la répartition suivante, Assesse 78 579 €, Gesves 80 522, et Ohey 56 776 €. ■

Un travail de longue haleine

Cette réunion à la maison de l'entité à Faulx-Les Tombes était l'ultime étape, avant la remise du dossier de candidature à la Région wallonne, pour décision. Il s'agit d'un long processus participatif qui a débuté en octobre 2013 et qui a réuni plusieurs centaines de participants.

Le bourgmestre d'Ohey Christophe Gilon, président du GAL, a rappelé les réponses apportées par les précédentes programmations comme l'amélioration des relations entre ruraux et néoruraux ou encore le développement de l'économie résidentielle, le renforcement du capital social et l'inscription du territoire dans une logique de développement durable.

Dans cette dynamique, la stratégie du GAL est de consolider l'inscription de ce territoire périurbain dans une logique de développement durable au tra-



Une approbation massive.

vers de trois axes majeurs, valoriser et stimuler l'économie productive locale, préserver les qualités ou aménités territoriales et favoriser plus d'équité sociale au sein de ce territoire soumis à diverses pressions.

Pour le président, il est important que le GAL de demain propose des projets permettant le développement économique des communes rurales.

Il s'agit d'un dossier de près de 2,2 millions d'euros, dont 10 % sont à charge des trois communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Le bourgmestre a remercié chacun pour son implication, mais plus particulièrement le coordinateur Xavier Sohet, ainsi que Valérie Grandjean et François Migeotte pour le travail fourni dans le cadre de la confection de ce dossier. ■

F. G.